Dr Pierre Proulx

Des acteurs dans l'évolution de la société

Rédigé en Collaboration avec le Dr Pierre Proulx
Spécialiste en médecine physique et de réadaptation, Centre Universitaire de Santé McGill
Professeur Adjoint, Université McGill
Membre du Conseil d'administration de la Fondation pour la recherche sur la moelle épinière

Je suis le docteur Pierre Proulx, spécialiste en médecine physique et de réadaptation. J'œuvre depuis plus de quinze ans auprès des personnes blessées médullaires et j'ai été le directeur médical du centre d'expertise pour personne blessée médullaire pour l'Ouest du Québec jusqu'en 2001. Mon engagement auprès de cette clientèle a pris forme dans les soins, la gestion du travail d'équipe multidisciplinaire et la recherche auprès de la personne blessée médullaire dans sa globalité. Je me suis intéressé plus particulièrement à la réadaptation précoce et au suivi à long terme, notamment au vieillissement de la personne blessée médullaire. Tout récemment, mon engagement, en collaboration avec une équipe universitaire, est de trouver une cure à la blessure médullaire.

À la frontière de l'évolution de la société

Mon intérêt n'a jamais cessé pour la personne blessée médullaire parce qu'elle est à la frontière de l'évolution de la société et de l'être humain. À cette frontière, on y retrouve ce qui est le plus visible (la personne en fauteuil roulant, les adaptations, l'accessibilité, la possibilité de faire partie d'un groupe) mais aussi ce qui est moins visible (la dignité de la personne, le respect, la justice, le respect des droits de la personne). Les personnes blessées médullaires ont contribué à faire avancer ces aspects de l'être humain et de l'humanité. Mon attachement à leur cause est lié à des valeurs communes qui ont permis à notre société d'atteindre son niveau actuel de respect, de dignité et de justice. Il y a encore du travail à faire mais cette évolution a ouvert des portes pour d'autres personnes en situation de handicap.

Notre société actuelle n'a plus la même perspective face à une personne blessée médullaire que l'on retrouvait dans les années 60, 70 ou 80. Depuis les 60 dernières années, la personne blessée médullaire est certainement la personne avec un handicap qui a eu l'évolution la plus fulgurante. Aujourd'hui, il est possible pour elle de transcender la blessure médullaire et de vivre pleinement, ses rêves: devenir parent et grands-parents, entreprendre des études universitaires, participer pleinement à une vie professionnelle ou sportive, etc.

Une participation sociale active

L'évolution nous a donc permis, non seulement d'assurer la survie de ces personnes, mais surtout de leur garantir l'accessibilité à une intégration et à une participation sociale active. Plusieurs modèles comme Rick Hansen, Chantal Petitclerc, l'Honorable Lise Thibault et bien d'autres continuent à témoigner de cette évolution : évolution marquée par la détermination, l'espérance et le goût d'oser la vie. En effet, notre société est aussi en processus d'adaptation. On ne considère plus seulement la survie. On est passé de l'institutionnalisation à l'intégration dans la communauté puis à la participation sociale active dans notre société. Cette nouvelle attitude a modifié notre intervention en tant que professionnel. En effet, la mise en place d'une approche rigoureuse de soins et de services de santé, dans le cadre d'un système intégré, basée sur la science, sur la prévention, sur la rapidité de l'intervention et sur la qualité optimale des soins a contribué à prévenir des complications et à accroître l'espérance de vie.

L'avancement des connaissances et de la technologie permet maintenant à la personne blessée médullaire de retrouver vitalité, espoir et dignité, et ce, malgré la blessure et les défis que lui impose son handicap.

Un rôle actif des personnes blessées médullaires

Les personnes blessées médullaires ont joué un rôle très actif dans ces progrès grâce à leur grande détermination qu'elles puisent dans l'amour de la vie, leurs rêves et l'espoir de disposer un jour

Dr Pierre Proulx

Des acteurs dans l'évolution de la société

d'un traitement curatif. Elles ont ainsi permis le développement des connaissances et de la technologie pour répondre à leurs besoins.

Des défis à relever

Dans un avenir rapproché, on peut maintenant espérer un traitement curatif de la blessure médullaire. Toutefois, dans cette perspective d'avancement, on devra considérer la personne d'abord et avant tout à qui on offrira la possibilité d'une cure. Nous devrons alors mettre en place des stratégies pour répondre aux besoins de la personne blessée médullaire

qui subira ce processus de transformation. Cet avenir est prometteur et nous permettra d'ouvrir des perspectives humaines qui ne sont pas connues encore et sur lesquelles la société devra à nouveau s'ouvrir et avancer. La personne blessée médullaire sera alors, à nouveau, en première ligne.

Un autre défi consistera à contrôler la douleur et la souffrance de la personne blessée médullaire. Il faudra, dans un premier temps faire la distinction entre la douleur physique et la souffrance morale, souvent mal écoutée et mal soignée. Cela entraîne des répercussions importantes sur la qualité de vie de la personne blessée médullaire et de son entourage.

Enfin, il faudra continuer à favoriser la participation sociale des personnes blessées médullaires dans une perspective de vieillissement. En effet, l'espérance de vie des blessés médullaires continuera d'augmenter au cours des prochaines années, et ce, malgré un changement de leur handicap, lié au vieillissement. Mais, surtout, il faudra s'assurer de préserver la dignité de la personne; dignité qui restera toujours fragile pour la personne en situation de handicap.

Une vision partagée

C'est parce qu'elle partage cette vision et qu'elle en fait la promotion, que l'Association des paraplégiques du Québec (APQ) a réussi à traverser toutes ces années. Je souhaite conclure en rendant hommage à l'Association pour son dévouement infatigable et inspirant depuis ses 60 ans au service des personnes blessées médullaires. C'est avec beaucoup de respect que je reconnais combien son travail auprès de la personne blessée médullaire a contribué à l'avancement des connaissances, de la compréhension de l'expérience vécue et des besoins des personnes blessées médullaires. L'Association a su reconnaître que ces personnes sont des êtres humains avant tout. Elle s'est non seulement préoccupée de leurs besoins physiques mais elle est surtout un modèle à suivre pour avoir favorisé leur participation sociale, dans les loisirs ou le travail. J'espère avoir coopéré du mieux que j'ai pu avec l'APQ. Pour moi, tous les projets qui ont pu être réalisés auprès de la clientèle ont été une source d'inspiration importante.

Message de gratitude de la part de membres de l'APQ pour le travail accompli depuis sa naissance.

« Félicitations pour vos 60 ans d'accompagnement et d'écoute.

Sportivement vôtre

Les athlètes, le personnel et les administrateurs de

l'Association québécoise des sports en fauteuil roulant. »

François Ouellet

Le baume sur les défaillances

Dans la voix de François Ouellet, la tendresse passe en minces filets sur les trente-cinq dernières années. Sa période d'adaptation reléguée aux oubliettes, il témoigne avec intimité des bonheurs meublant depuis longtemps sa vie. Il conçoit qu'il reste du chemin à faire mais il mène sa bosse à travers l'existence comme un chef de famille hors pair.

Des valeurs familiales solides

Issu du petit village de Sainte-Perpétue, les valeurs familiales solides constituent le point central des événements marquants de son passé et de son présent. Père d'une fille et d'un garçon, il se régale des moments privilégiés qu'ils lui ont apportés, et aussi, de ceux que peuvent lui fournir ses quatre petits-enfants. Rien de mieux que d'en promener un sur ses genoux. Dans ces circonstances, les gens supposent que son petit garçon a de la chance de faire une telle balade. M. Ouellet rétorque que c'est lui qui a la chance d'être là pour apprécier ces instants.

La vingt-huitième année de François s'annonçait sans embûche. Déjà père, le deuxième enfant en route, il prenait les rênes de l'abattoir familial de porc où il travailla jusqu'à sa retraite, à divers postes dont l'approvisionnement et les ressources humaines. Il ne pouvait espérer plus de stabilité. Coup du sort, il subit sa blessure médullaire lors d'un accident de voiture dans le cadre de son travail, près de 10 ans avant la couverture par la SAAQ. La tétraplégie devenait son lot. Sa malchance se teinta par contre d'une lueur d'espoir puisque la CSST allait couvrir ses frais jusqu'à nos jours, du moins ceux intrinsèquement liés à son accident de travail. Malgré cette sécurité financière, sa situation physique et émotionnelle demeura plutôt précaire. En 1969, la réadaptation signifiait survie, et la réinsertion sociale résonnait néant. Les aspects physiques constituaient l'ensemble du mot guérison. Un moment marquant, qui fit réaliser à M. Ouellet que ses limites l'affecteraient au-delà des gestes quotidiens, fut la naissance de sa fille l'année suivant sa mésaventure. Par une nuit de mai, alité dans un dortoir commun de l'hôpital Queen Mary, l'infirmier déposa le téléphone à son oreille. Ça y était, à des kilomètres de là, il venait d'être de nouveau proclamé papa.

François Ouellet

Une famille unie

À la sortie de Queen Mary, François ne pouvait réintégrer son domicile. Une de ses belles-sœurs lui trouva une physiothérapeute à l'hôpital de Nicolet. Par chance, ses beaux-parents demeuraient à proximité. Il put donc recevoir ses trois heures de physiothérapie quotidienne huit mois durant, et ce baigné dans la grande générosité et la compréhension de son entourage. Sa belle famille, constituée de treize membres, vivait dans un deuxième étage et chaque jour, ses beaux-frères le descendaient pour l'amener en physiothérapie. Grâce à ces séances, il réapprit à se raser, se brosser les dents, mais aussi à maintenir son équilibre dans son fauteuil sans l'aide de courroies. Véronique, sa physiothérapeute, était une dame hors pair, patiente, dévouée et passionnée. Lorsque François termina cette période de réadaptation, il quitta l'hospitalité de sa belle-famille pour se faire construire son chez lui, cette fois entièrement adapté.

Avec une reconnaissance palpable, il rend hommage à sa femme, Claire, qu'il considère comme une perle rare, car elle habite toujours à ses cotés. François reste convaincu que peu d'épouses auraient agi de la sorte. L'eau coula sous les ponts, et malgré tout, François avait besoin de prendre la clé des champs. Il découvrit une porte de l'autonomie alors insoupçonnée. Qui aurait cru que cette porte s'appellerait en fait portière!

Vive l'indépendance

De tout temps, obtenir le permis de conduire et sa voiture adaptée requièrent beaucoup de démarches. Le milieu automobile positionne toujours certaines craintes concernant la conduite par un tétraplégique. M. Ouellet défendit le contraire avec véhémence. Sa planche de salut passa par cette activité, ironiquement responsable de sa condition. À l'intérieur de sa voiture, il n'existe plus de différence entre lui et les autres conducteurs; chacun choisit son chemin et la route peut mener loin.

François Ouellet

Le baume sur les défaillances (suite)

Comme il en fait la blague, François ne peut s'habiller seul, mais il peut aisément partir pour New-York explorer la ville avec ses quatre roues motrices. Il se réjouit de la situation mais s'inquiète des stations d'essence de plus en plus libre service où il ne peut pas faire le plein lui-même. Il plie l'échine sous la prévoyance, même dans ses élans de liberté, car la panne sèche occasionnerait bien des déboires!

M. Ouellet salue bien d'autres évolutions améliorant sa qualité de vie. Les coussins thérapeutiques, les matelas curatifs et les fauteuils à bascule règlent certains aspects physiques tandis que les téléphones mains libres, les ordinateurs portables et la reconnaissance vocale atténuent les petits pépins quotidiens lui permettant de communiquer plus aisément ses intentions. Il aborde aussi positivement les changements de moeurs dans la société. Ayant une plus grande visibilité, les blessés médullaires cessent d'être des curiosités. Les autres personnes n'hésitent pratiquement jamais à leur fournir l'aide espérée. Il déplore par contre que l'on ne comprenne que très peu le sens du mot adapté. Certains commerces et restaurants s'approprient ce titre sans réaliser que leurs portes trop étroites ne permettent pas l'accès aux fauteuils électriques, ou encore, qu'une marche élevée de six pouces empêche l'accès du fauteuil vers l'intérieur. Tout de même, grâce aux évolutions de tout acabit, François Ouellet coule ses jours dans la paix de son foyer avec son épouse, sa famille, ses amis, et ensemble ils prolongent leur escale dans les jours heureux. Parce qu'il se sent à égalité avec quiconque, pour lui, tout semble aller comme sur des roulettes!

Patrick Fougeyrollas

Construisons le sens de la participation sociale

Rédigé par Patrick Fougeyrollas, Ph.D Anthropologue
Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS-IRDPQ), Université Laval, Québec
et Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH)

Mieux comprendre le processus de handicap : une ouverture au changement social

Notre compréhension des enjeux liés au domaine du handicap et des personnes ayant des capacités ou comportements différents est en profonde mutation.

Ceci est lié à une prise de conscience accrue de l'importance jouée par les valeurs, les croyances, les représentations sociales, les préjugés, les stéréotypes à partir desquels chaque société ou certains groupes sociaux dominants expliquent ce qui est la cause du problème du handicap.

La valeur qui est attribuée à l'expérience de vie des personnes différentes dans leurs corps, dans leurs capacités fonctionnelles, est relative, changeante dans l'histoire des sociétés. Dans les sociétés développées contemporaines, cette construction sociale des significations attribuées à chacun de ses membres, selon ses caractéristiques d'âge, de sexe, d'appartenance ethnique ou raciale, d'orientation sexuelle mais aussi corporelles et fonctionnelles, est liée au degré de solidarité sociale qui permet d'imaginer l'autre et de vivre ensemble dans le respect des différences.

Comprendre que la signification du handicap est variable et transformable socialement est une ouverture porteuse de grandes possibilités. C'est une ouverture au changement social.

D'une conception individuelle à une conception sociale des causes du handicap.

La conception du handicap établissant une relation de cause à effet obligatoire entre les caractéristiques individuelles et des désavantages sociaux systématiques dans la réalisation des activités quotidiennes et rôles sociaux, a perdu toute crédibilité. Même si ces croyances persistent, à bien des égards, nous savons qu'un diagnostic, un degré de sévérité de déficiences ou d'incapacités fonctionnelles comme une quadriplégie n'est pas synonyme en soi de destin d'exclusion sociale, de tragédie personnelle et familiale systématiques.

Plusieurs courants de pensée ont porté notre attention sur le rôle du contexte de vie, des causes sociales, institutionnelles et culturelles dans l'apparition des inégalités sociales et discriminations, voire oppressions vécues par les personnes ayant des différences fonctionnelles.

Ils sont dus aux professionnels des services institutionnels, de réadaptation, d'éducation, de soutien œuvrant auprès de ces clientèles, aux chercheurs, mais surtout à la prise de parole, à partir des années 1970, d'un nouveau mouvement social des personnes différentes dans leurs corps et leur fonctionnalité. Ces personnes, parlant par et pour elles-mêmes ont formé ce que nous pouvons appeler maintenant le mouvement de défense des droits des personnes " handicapées " ou préférablement des personnes ayant des incapacités ou limitations fonctionnelles.

Le handicap n'est pas une caractéristique appartenant uniquement à la personne mais aussi un enjeu social et politique.

Pour réduire et prévenir le handicap, il est crucial de transformer et adapter notre environnement social et physique et de remettre en question les normes sociales produites par les institutions sociales, économiques et morales lorsque ces normes ne respectent pas les différences et créent des obstacles à l'égalité des chances, à l'exercice des droits de la personne; en bref, lorsque les obstacles environnementaux restreignent la participation sociale des personnes ayant des limitations fonctionnelles.

La question du handicap n'est donc pas simplement un problème social appartenant au domaine de la vie privée, relevant de la responsabilité individuelle, des proches ou de la bonne volonté du réseau social communautaire mais doit être vue, dans le modèle social du handicap, comme une question politique.

Prévenir le processus de production du handicap relève de la responsabilité des décideurs et du domaine des politiques publiques. Il incombe aux gouvernements de se préoccuper de ces questions, trop souvent frappées d'invisibilité sociale et politique.

C'est dans le cadre de politiques sociales comme la politique québécoise " A part...égale " touchant tous les secteurs de la société et non seulement ceux de la santé et de la protection sociale que doivent être considérées les mesures collectives à prendre pour lutter et éliminer les obstacles à l'exercice

Patrick Fougeyrollas

Construisons le sens de la participation sociale (suite)

d'une pleine citoyenneté. Il est possible d'obtenir l'égalisation des chances par l'accès aux compensations des coûts additionnels engendrés par les limitations fonctionnelles et aux services et soutiens requis par les personnes ayant des incapacités et leurs proches.

Les personnes ayant des incapacités doivent participer à l'élaboration et au suivi de l'application des politiques sociales

L'élaboration et le suivi de la mise en œuvre de ces politiques sociales doivent garantir la participation aux prises de décisions démocratiques des personnes différentes elles-mêmes. Ce n'est que sur la base d'une telle participation fondée sur l'autodétermination et le défi d'une véritable prise de parole que peuvent se constituer des structures sociales inclusives rendant possible une qualité de participation sociale redéfinie et correspondant à leurs choix et possibilités de succès dans des projets de vie valorisés et non jugés inférieurs ou de second ordre par la collectivité.

Ce dont il est question lorsqu'on vise la pleine participation de toutes et de tous à la société et l'exercice effectif des droits humains, des droits de la personne, c'est de nous doter de nouveaux outils de communication et d'intervention correspondant à un changement de perspective fondé sur l'interaction entre la personne et son environnement.

Le processus qui amène une personne ou des groupes de personnes ayant des incapacités spécifiques à vivre des situations de participation sociale valorisantes et épanouissantes ou à l'inverse des situations de handicap, est maintenant de plus en plus compris comme le résultat d'une interaction dynamique entre des personnes ayant des identités et caractéristiques singulières et un contexte de vie spécifique. Ce contexte de vie public, ordinaire est en effet plus ou moins ouvert, accueillant, inclusif et adapté aux caractéristiques des personnes.

Ceci signifie que la participation sociale, de façon plus nette et claire qu'avec la normalisation et l'intégration sociale qui étaient les modèles de référence dans les années 70 et 80, n'est pas quelque chose que l'on fait aux gens et au nom des gens à partir d'une perspective professionnelle ou institutionnelle d'experts. Mais elle consiste plutôt à promouvoir avec les personnes concernées elles-mêmes, incluant les familles pour les jeunes, des possibilités contextuelles accrues de réaliser les activités et rôles de leurs choix. Ceci nécessite de transformer nos contextes de vie et les règles de fonctionnement de nos institutions comme l'accès à l'éducation en milieu ordinaire, au transport public, aux infrastructures de loisirs, aux médias, aux environnements bâtis et aux nouvelles technologies, par exemple, pour y inclure les diversités identitaires et fonctionnelles des citoyennes et citoyens dits " handicapés ".

Être autonome, c'est être maître d'œuvre de son projet de vie

La conquête d'autonomie, c'est-à-dire de contrôle de leur vie, des personnes ayant des esthétiques, capacités, comportements différents de la majorité est liée à des projets de vie fondés sur l'interdépendance et la solidarité sociale, bases des démocraties. Elle n'est pas compatible avec le maintien de pouvoirs normatifs dominants leur attribuant de l'extérieur et de façon unilatérale un statut, un destin ou une valeur pré-formatés. La solidarité sociétale recherchée doit être un espace négocié, lieu d'expression des prises de parole de la société civile avec les autorités gouvernementales, soumis à des tensions créatrices de changement. Les populations ayant des incapacités, antérieurement définies par la prise en charge et la protection doivent se voir offerts les moyens de soutien et de reconnaissance de la valeur de leur prise de parole pour tendre vers une définition de sens à leurs projets de vie, à leur participation sociale. Cette construction du sens de la participation sociale doit être ouverte et ne pas être systématiquement confrontée à une conformité, à une performance normative issue d'une perspective élitiste de domination d'un groupe de population qu'il se définisse comme expert, bien-portant, valide, bien-pensant, apte au travail, citoyen utile ou productif.

Le PPH un outil pour mieux comprendre et mieux intervenir pour la participation sociale

Le modèle du processus de production du handicap (PPH) (Fougeyrollas et al. 1998), permet de bien situer et saisir les composantes systémiques du changement social désiré. Le PPH illustre, de façon équilibrée, pédagogique

Patrick Fougeyrollas

Construisons le sens de la participation sociale (suite)

et pratique les facteurs personnels (systèmes organiques, aptitudes, identité socioculturelle) et les facteurs environnementaux sociaux et physiques influençant les habitudes de vie soit les activités quotidiennes (s'habiller, préparer ses repas) et les rôles sociaux (travailler, s'occuper de ses enfants). La façon la plus courante d'utiliser le modèle montre que c'est la rencontre de la personne différente avec son environnement de vie spécifique qui détermine la qualité de sa participation sociale. Le milieu de vie peut constituer un obstacle ou faciliter la réalisation des activités quotidiennes ou des rôles sociaux.

L'utilisation de ce modèle, de façon pratique, permet de redistribuer clairement les responsabilités et les objectifs de changement en fonction d'une situation donnée.

Le PPH est un modèle universel. Il s'applique à tous et toutes, quelles que soient les caractéristiques personnelles d'âge, de sexe, d'identité socioculturelle, de types de déficiences et d'incapacités. Il constitue un outil de soutien à la définition d'objectifs autant sur les plans individualisés que collectifs permettant de suivre, dans le temps, la progression de la qualité de la participation sociale et de ses déterminants personnels et environnementaux. Il peut s'appliquer en fonction de chaque espace social géopolitique spécifique (national, régional, local ou sectoriel) dans les champs de l'éducation, de la compensation des incapacités, des transports, de la conception universelle des cadres bâtis, des technologies, des communications écrites et électroniques, etc.

Il permet aussi de comprendre que l'accroissement de la participation sociale et, du coup, de la visibilité sociale des personnes différentes dans les activités et rôles sociaux d'élèves, de travailleurs, de parents, de consommateurs, de créateurs ou d'acteurs politiques provoque des transformations des contextes de vie ordinaires pour tous d'une part, mais aussi une ouverture positive et une valorisation sociale des différences.

Par effet réflexif, ceci influence une transformation de la construction identitaire des personnes fondée sur une fierté liée aux caractéristiques fonctionnelles diversifiées des êtres humains plutôt qu'à une dangereuse négation de ces différences lorsqu'elles sont perçues comme des défauts individuels justifiant ou expliquant leurs situations d'inégalité de participation sociale.

Pour une société sur mesure plutôt que prêt-à-porter

Construire le sens de la participation sociale pour les personnes ayant des différences corporelles et fonctionnelles, c'est donc nous engager dans les processus démocratiques permettant l'expression de tous pour définir une société sur mesure et non une société prêt-à-porter excluant les trop ceci et les pas assez cela.

Bien comprendre et définir les composantes de ce processus multifactoriel de production du handicap est essentiel pour préciser les responsabilités des différents acteurs sur les plans domestiques, communautaires, sociétaux et adopter des stratégies pour tendre vers cette finalité d'amélioration de la participation sociale, c'est-à-dire ce qui fait sens pour le projet de vie de chacun et témoigne du degré d'assurance de l'exercice des droits pour tous dans un projet de société inclusive.

Saluons l'Association des paraplégiques du Québec pour avoir été un précurseur et une composante dynamique du mouvement social québécois de défense des droits des personnes ayant des différences fonctionnelles fondé sur la prise de parole et l'expérience des personnes concernées elles-mêmes, et ce depuis plusieurs décennies.

Le processus de production du handicap (PPH)

Le PPH est utilisé comme modèle de référence pour les politiques québécoises gouvernementales à l'égard des personnes handicapées : Office des personnes handicapées du Québec, Ministère de la santé et des services sociaux, Société d'assurance automobile du Québec ; les réseaux d'établissements de réadaptation; plusieurs ordres professionnels; le développement de la recherche en réadaptation et soutien à la participation sociale, et également par des organismes de défense des droits des personnes ayant des incapacités. Il servira de cadre de référence pour l'actualisation de la politique A part...égale, coordonnée par l'OPHQ avec la participation de l'ensemble des acteurs de la société civile et gouvernementaux et qui vise à renouveler le projet collectif d'adaptation de la société québécoise aux différences fonctionnelles des personnes " handicapées " d'ici décembre 2007.

Pour en savoir plus sur le PPH: www.ripph.qc.ca

Fougeyrollas P., Bergeron, H., Cloutier R., Côté J., St-Michel G. (1998) Classification québécoise : Processus de production du handicap. RIPPH. Lac-St-Charles.

Christine Langevin

Un combat double

Dans le contexte de l'année 1976, Christine Langevin incarnait la battante d'un double défi : être une femme et paraplégique.

Les statistiques actuelles démontrent que la plupart des nouveaux blessés médullaires sont des hommes qui subissent leur accident au début de l'âge adulte. Le témoignage qu'elle nous a offert reflète bien ces réalités avec des constatations qui s'étalent du domaine médical aux préoccupations plutôt féminines sur l'accessibilité lors des emplettes diverses. Le survol des expériences de vie de Mme Langevin permet de cerner tous ces petits détails du quotidien auquels les dirigeants n'ont pas encore fait face.

Un char d'assaut

Née en 1951, elle passe les vingt-cinq premières années de sa vie à bâtir son équilibre entre Montréal et Sant-Sauveur dans les Laurentides à travers un climat familial qui la bouscule. Alors, survient l'accident d'automobile qui lui sectionne la moelle épinière au niveau T12. Elle réalisa rapidement, étendue sur l'asphalte, que plus jamais elle ne se relèverait.

Après un séjour à l'Institut neurologique de Montréal, elle fut transférée à l'Institut de réadaptation de Montréal (IRM). L'ironie du sort voulait qu'elle y ait travaillé durant deux ans comme secrétaire médicale avant d'y retourner sous une manière moins agréable.

Timide de nature, elle ne posa que très peu de questions aux médecins jusqu'à ce qu'elle ose demander la confirmation de ce qu'elle savait déjà au soir du grand changement. Les orthèses n'étant pas une option satisfaisante à ses yeux, elle se cambra dans un fauteuil qui deviendrait son char d'assaut face à la vie.

Certaines personnes autour d'elle entretenaient l'espoir de la voir à nouveau sur ses jambes, ou bien ne pouvaient tolérer de la voir assise dans un fauteuil, l'ayant toujours connue sur ses jambes. Christine fut minée un temps par cette attitude à son égard. Certains de ses proches gardaient l'espoir romanesque du traitement miracle, mais en vain. Elle dut accepter elle-même qu'il faudrait travailler dur pour rendre la perspective de sa vie plus accessible.

Christine Langevin

Enfin indépendante!

Outre les fonctions physiques atteintes, elle devait surmonter le vide financier devant lequel elle se retrouvait. La SAAQ ne prit en charge les accidentés de la route qu'en 1978, alors, elle tira autrement son épingle du jeu. Christine intenta une poursuite contre le conducteur de la voiture dans laquelle elle prenait place. Elle réussit à obtenir un règlement hors cour. Tout au long de ces années, elle confia son argent à des courtiers qui abusèrent de sa confiance, ce qui, après quelques années, réduisit le succès de l'opération.

Lorsqu'elle reçut le montant d'argent du règlement hors cours, elle s'élança vers l'indépendance d'un appartement à Sainte-Julie sur la rive-sud de Montréal, où elle demeure toujours. Elle obtint aussi une voiture qui fut pour elle un gage de liberté. Elle raconte avec nostalgie la fin des années soixante-dix où elle fonça tête première hors de son vase clos. Elle découvrira une société où la plupart des citoyens lui semblent avenants bien que baignés dans l'incompréhension. Christine constata dans sa nouvelle ville que l'on ne pouvait s'empêcher de saluer son courage exceptionnel qu'elle-même considérait seulement comme étant la vie.

La dure réalité

Cette arrivée dans la solitude et les responsabilités restaient pénibles à accomplir car elle devait s'occuper d'aspects jamais figurés jusqu'alors. Christine constata que certains plaisirs d'autrefois s'accomplissaient avec plus de difficulté. D'un ton moqueur, elle confie que, durant les années suivant sa blessure, elle découvrit que les emplettes, surtout vestimentaires, recelaient un tas de vices cachés. Les présentoirs collés les uns aux autres pour disposer le plus d'articles possibles, les cabines adaptées inexistantes ou servant de débarras, compliquaient sa tâche. Le tout devenait cocasse lorsqu'elle regardait les vendeuses vidant leur entrepôt pour lui faire une place.

Christine Langevin

Un combat double (suite)

Un cheval de bataille

Pour Christine, les obstacles quotidiens devinrent son cheval de bataille. Ne se considérant pas tellement comme une militante, elle revendiqua quand même toutes les améliorations possibles et conscientisa les gens par sa parole parfois rageuse. Son quartier se modela à ses besoins sous sa demande bien que certains commerçants, comme son épicier, refusent toujours d'installer certaines adaptations comme des portes automatiques. L'intérieur des boutiques présente toujours des difficultés notoires mais leur extérieur n'incarne pas non plus la notion d'aisance.

Combien de fois elle s'exaspéra de ne pouvoir entrer dans son véhicule dans un stationnement public car un automobiliste avait stationné sa voiture en empiétant sur son espace réservé. Sa débrouillardise ainsi que sa confiance en de parfaits inconnus la sortirent de ce genre de mauvais pas. Il faut, par contre, espérer que plusieurs des personnes occasionnant le problème ont subi le courroux de Mme Langevin, il y a de ces regards de feu qui enflamment la conscience.

Vous avez dit "Accessible"?

Les notions d'accessibilité régentent une partie de la vie des blessés médullaires et les besoins primaires peuvent poser problème lors des sorties. Aujourd'hui, les toilettes accessibles poussent à travers les endroits publics et les nouvelles technologies permettent l'utilisation de produits médicaux permettant d'espacer les visites aux petits coins. " Depuis fort longtemps, j'ai une sonde à demeure avec un sac à jambe que je dois changer mensuellement ". Bien sûr, rien n'est parfait mais plus besoin de prévoir un récipient hermétique ou presque. Il reste certaines occasions où ce genre de mesures demeurent selon Christine : " Si tu veux aller manger dans un certain restaurant dont l'entrée est accessible mais que la toilette est au deuxième ou au sous-sol, c'est encore nécessaire ". Durant notre entretien, Christine énonça d'ailleurs une lacune frappante dans l'adaptation des salles d'eau : " Quand t'es en fauteuil roulant, tu ne te regardes pas dans le miroir ". Preuve qu'il reste bien des problématiques à regarder en face.

Du char d'assaut au fauteuil léger

À la sortie d'un centre commercial, à l'hiver 1993, elle fit une mauvaise chute due à une rampe mal nivelée Elle avait des paquets dans les mains et au lieu de se tenir, elle protégea les paquets qui contenaient des objets fragiles avant de glisser tout doucement sur le sol. Ne sentant pas sa douleur, elle fit tous ses transferts jusqu'à son domicile avant de constater l'ampleur de la situation en compagnie de ses proches. Le dédale des soins curatifs se présentait à nouveau. Christine savait ce qu'elle voulait. Elle eut à se battre pour recevoir ses traitements de nouveau à l'IRM. Elle obtint la réalisation de ce désir après maintes démarches et protestations. Ne restait plus qu'à amorcer une nouvelle guérison. Abandonnant son fauteuil, qu'elle surnommait son char d'assaut, elle peut maintenant affronter les faiblesses de son corps fragilisé à l'aide d'un fauteuil léger d'à peine vingt-deux livres entièrement démontable et se soulevant d'une seule main. Croyez bien qu'elle louange ce don de la technologie. Le bonheur étant ce qu'il est, il reste toujours un bémol : la RAMQ refuse d'endosser une telle dépense considérée comme du luxe.

Un combat double

Soutenue par son amoureux Pierre Drolet, chroniqueur régulier du *Paraquad*, elle brave ces petites tempêtes, se disant que de nos jours, toutes les portes peuvent s'ouvrir pour un avenir en plein

Christine accompagné des membres et sa famille et amis.

Christine Langevin
Un combat double (suite)

roulement. Après tout, Christine Langevin ne se laisse pas freiner par ses trente ans de paraplégie même si une certitude demeure : les gens d'en haut ne voient pas encore plus bas que leur nombril! Comme elle le dit si bien : " La vie est un combat. Quand tu cesses de te battre, tu meurs. Le combat est double quand tu as un handicap quel qu'il soit. "

Cette opération comportait un risque élevé de le rendre paraplégique s'il ne l'avait pas déjà été. Mais, puisqu'il concevait que le reste de sa vie serait lié à son fauteuil, il accepta l'intervention pour les bénéfices qui en résulteraient. Pierre Gagnon croit, par contre, qu'il lui fut plus facile de réorienter son avenir à quinze ans que pour ses compagnons plus âgés qui devaient abandonner une existence déjà construite.

Ouverture d'esprit

Aujourd'hui, il reste encore beaucoup de concepts que Pierre Gagnon voudrait voir s'améliorer, même s'il croit que le monde tend à effacer de plus en plus le handicap par les percées de l'accessibilité et l'évolution des mentalités. Il constate beaucoup de bonne volonté et d'ouverture d'esprit dans l'attitude des gens autour de lui. Il ne leur fait pas de procès d'intention, il constate plutôt les gestes et la gentillesse qu'on peut lui rendre.

Place à amélioration

En contre partie, plusieurs autres points plus techniques l'inquiètent toujours. Ses souhaits pour l'avenir sont les suivants : améliorer l'urbanisme, rendre le métro et les autobus réellement accessibles, recevoir des soins médicaux appropriés dans tous les établissements de santé, et perfectionner les fauteuils roulants. Mais, surtout, il aimerait que la médecine s'intéresse davantage au vieillissement chez les blessés médullaires. Les soins qu'ils devront recevoir en foyer d'accueil, par exemple, pourraient être plus pointus que ceux requis par le reste des personnes âgées. Le temps fait bien son œuvre et laisse à Pierre un passé plein de grandes expériences. Son combat de longue haleine pour l'autonomie se poursuit désormais sur le terrain presque vierge des paraplégiques actifs depuis plus de trente ans.

C'est par une association telle que la vôtre...

...qu'il est possible d'offrir une voie d'action aux citoyens vivant avec des limitations. Ainsi, l'Association des paraplégiques du Québec procure des outils leur facilitant l'autonomie, l'intégration sociale en logement et en emploi tout en les aidant dans la sauvegarde de leurs droits et le développement de leurs intérêts. Avec plus de 40 ans de vécu avec une limitation, ayant présidé l'Office des personnes handicapées du Québec et ayant assumé la création de la vice-présidence aux relations avec les bénéficiaires à la CSST, je peux témoigner de l'importance d'un réseau tel que celui de l'APQ pour continuer d'aider à faire avancer la vie avec cet " autrement ", avec son potentiel et ses espoirs. Mais il reste encore tant à faire, car il restera toujours des causes particulières à accueillir, puisque chaque personne est unique et porte sa mission de vie auprès de la collectivité.

À l'occasion du 60e anniversaire de l'Association des paraplégiques du Québec, j'adresse mes félicitations les plus sincères à l'équipe de conseillers, de professionnels et de partenaires qui s'y activent et je présente mes plus chaleureuses salutations aux 2000 membres de l'APQ ainsi qu'aux 6000 blessés médullaires rejoints indirectement par la diffusion de la revue Paraquad. Bonne continuation et merci pour tout le mieux-être qui fut accompli grâce à votre association !

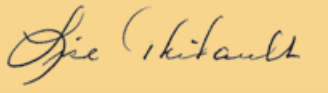

Lise Thibault
Lieutenant-gouverneur du Québec

Pierre Gagnon

Lutter pour réussir

Pan! Une petite balle dans la moelle épinière et la vie bascule. Pierre Gagnon, l'adolescent passionné de biologie pénètre dans un nouveau monde. En ce printemps de 1972, l'APQ qui n'est encore que la division québécoise de l'Association canadienne des paraplégiques l'accueille dans ses rangs. Invité à relater ses souvenirs, il répertorie, trente-quatre ans plus tard, toutes les facettes entourant le handicap qui ont évolué ou ont oublié de le faire. Avec un regard incisif, il témoigne des changements sociaux qui marquèrent le Québec, cela en plus de dépeindre sa réalité de combattant qui ne s'estompe pas, même à 49 ans.

M. Gagnon est fier de ses réalisations. Titulaire d'une maîtrise en recherche opérationnelle, il travaille actuellement comme mathématicien au Centre Saint-Laurent, un institut de recherche d'Environnement Canada. Grâce à cet emploi, il a acquis son autonomie à tout point de vue. Comme il en fait la blague lui-même, il paie des impôts, au lieu d'en coûter.

La pancarte au fauteuil

Par contre, autant d'aisance et de facilité n'ont pas toujours été de mise dans notre société pour les blessés médullaires. Pour obtenir l'amélioration des droits et des services prodigués aux paraplégiques, M. Gagnon participa au rassemblement concernant l'accessibilité urbaine qu'avait organi-

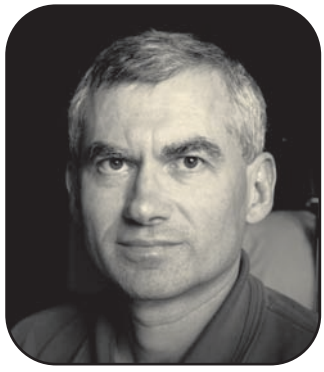

Pierre Gagnon

sé l'APQ au début des années soixante-dix. La pancarte au fauteuil, les membres de l'Association en étaient à demander l'aménagement des trottoirs aux intersections. Quelques mois plus tard, la ville de Montréal entamait la mise en place de bateaux-pavés, un réarrangement des trottoirs sous forme d'abaissements du trottoir,

telles les entrées de garage actuelles, mais à quatre mètres des coins de rue. Ce système n'était pas efficace car les voitures se garaient devant et les gens en fauteuil ne pouvaient plus les utiliser. Ce n'est que quelques années plus tard que la Ville fut convaincue que l'abaissement des coins de rue ne posait pas de risque aux piétons. C'était le début d'une transformation lente mais inéluctable qui allait donner l'accès à la place publique de leur ville, un coin de rue à la fois, à un segment jusqu'alors caché de la population.

Un symbole d'autonomie

Pierre n'hésite pas à reconnaître l'importance qu'a eue l'Association des paraplégiques du Québec dans son intégration à la société. Peu de temps après son accident, il fait la connaissance de Joseph Laliberté, un paraplégique qui y travaillait et donnait beaucoup de sa personne aux nouveaux blessés médullaires (voir le numéro 49 de Paraquad). Il était un symbole d'autonomie et de débrouillardise : il prêchait par l'exemple. M. Laliberté lui démontrait qu'on pouvait avoir une vie active après son accident et atteindre ses objectifs. Il ajoutait que le manque d'adaptation de certains lieux n'était pas l'ultime limite et que l'on pouvait déjouer ces obstacles. C'est même dans le véhicule de cet homme, dans le stationnement de l'APQ, que Pierre Gagnon a appris à effectuer le transfert vers une voiture. Il se souviendra toujours de la sensation de vide ressentie lorsqu'il se souleva la première fois, suspendu dans le vide, à cheval entre son fauteuil et le siège de son autonomie.

Ville ou campagne ?

Les aléas de la vie professionnelle permirent à Pierre d'expérimenter

Pierre Gagnon
Lutter pour réussir (suite)

la vie en région. Il passa six ans à Mont-Joli, en Gaspésie. Entre le calme de la campagne et l'effervescence de la ville, il constate plusieurs différences fondamentales qui peuvent affecter les conditions de vie reliées à une limitation physique, bien que chacun de ces environnements offre des avantages distincts. Quand il habitait dans une petite communauté, M. Gagnon avait peut-être des difficultés à accomplir des tâches courantes comme aller chez le dentiste, mais il y avait toujours l'ami de l'ami d'un voisin pour " patenter " un système lui permettant de se débrouiller. Les métropoles n'offrent pas cette proximité et connaître d'autres personnes représente un défi supplémentaire. La ville offre par contre des services et des personnes ressources plus accessibles. Chaque contexte présentait donc à sa manière des facilités propres, des obstacles, mais aussi des espoirs et privilèges.

Accepter sa condition

M. Gagnon sillonne toujours la vie en laissant le temps faire son chemin. Il considère que sa philosophie personnelle l'a beaucoup aidé à laisser sa trace sur la route de la réussite. Rapidement, il a su accepter sa nouvelle condition. Le chirurgien lui a tout de suite dit qu'il ne marcherait plus jamais, tuant ainsi l'espoir irréaliste dans l'œuf. Il a donc pu prendre les bonnes décisions concernant sa santé, comme accepter de subir une intervention chirurgicale au dos pour traiter sa scoliose.

Message de gratitude de la part de membres de l'APQ pour le travail accompli depuis sa naissance.

Pour une équipe de cœur

Je voudrais remercier l'APQ. pour m'avoir supporté et m'avoir fait prendre conscience que je n'étais pas seul pour affronter tous les obstacles de ma nouvelle vie.

Ils m'ont apporté une oreille, de la compréhension et m'ont dirigé vers les ressources adéquates pour mes problèmes et mes demandes.

Je ne le dirai jamais suffisamment, merci a vous, les gens qui ont la main sur le cœur et l'oreille au bon endroit.

François Riberdy

Je suis heureux de souligner le 60e anniversaire de l'Association des paraplégiques du Québec (APQ) et de contribuer à sa célébration.

Avec une détermination inébranlable, l'APQ a réalisé plusieurs projets importants. Et elle l'a fait en prenant soin de ne jamais s'écarter de sa mission, soit faciliter la vie des personnes blessées médullaires en comblant de la meilleure façon possible leurs besoins.

Au fil des ans, l'APQ a su s'adapter afin de favoriser l'autonomie des personnes paraplégiques tout en promouvant leur intégration sociale et professionnelle et en veillant au respect de leurs droits. La création de centres d'expertise en réadaptation ainsi que la mise en place de services particuliers de soutien à l'intégration sociale et de recherche d'emploi en sont des exemples concrets.

Je tiens à l'en féliciter sincèrement et à saluer l'engagement continu et assidu de ses membres.

Le ministre des Services gouvernementaux,

Henri-François Gautrin

Québec

Chantal Petitclerc

Défoncer des portes et se battre pour nos passions

J'ai accepté avec grand plaisir l'invitation de l'Association des paraplégiques du Québec à témoigner pour son 60e anniversaire, car il s'est passé beaucoup de choses depuis 20 ans. Quand on regarde la place des personnes handicapées dans le sport et les médias depuis toutes ces années, c'est représentatif d'une belle évolution, de quelque chose de positif. J'ai pu constater ces changements de l'intérieur. Je trouvais très important d'en témoigner et de donner ma perspective sur tout ce qui a changé pour les personnes handicapées depuis que j'ai eu mon accident, surtout dans le milieu sportif et dans les médias.

Reconnue, avant tout, comme athlète

Il me semble que depuis que j'ai commencé à pratiquer mon sport, à voyager et à travailler à la télévision, la perception des gens a beaucoup changé et continue d'évoluer. Ne serait-ce que dans le milieu sportif, quand j'ai commencé, on ne voyait pas l'athlète. On parlait toujours d'une personne qui, malgré son handicap, trouvait quelque chose à faire. On ne voyait pas la personne d'abord mais plutôt une sorte de héros, une personne courageuse qui réussissait, malgré son handicap. Quand on faisait des entrevues à cette époque-là, les gens se préoccupaient assez peu des performances, des temps, des techniques d'entraînement, de nos objectifs; ils voulaient savoir avant tout quelle était la cause de notre accident.

Les gens ont toujours une espèce de curiosité sur ce qui nous est arrivé, mais depuis cinq ou dix ans environ, tranquillement, il y a eu une évolution. De plus en plus, on est capable de voir une personne handicapée et ce qu'elle accomplit dans la vie, comme deux choses indépendantes l'une de l'autre. On est capable de comprendre maintenant qu'une athlète en fauteuil roulant fait avant tout du sport parce qu'elle aime le sport, comme n'importe qui d'autre partageant cette passion. On est enfin reconnu avant tout comme athlète.

Un bel ambassadeur

Le sport est finalement un bel ambassadeur pour les personnes handicapées. Souvent, on voit d'abord la limite physique, le handicap d'une personne qui se promène en fauteuil roulant. Le sport peut alors être un outil pour combattre cette idée préconçue : avec le sport, on donne une image forte, dynamique, énergique. Je pense que le sport, la publicité qu'on a eue et la reconnaissance des sports paralympiques ont eu une résonance plus large que le milieu sportif pour les personnes handicapées.

La reconnaissance des athlètes paralympiques était très marginale au début. Tranquillement, grâce à des hommes comme André Viger, on a reconnu l'athlète et on a

Chantal Petitclerc

Défoncer des portes et se battre pour nos passions (suite)

oublié le handicap. La couverture médiatique est plus grande depuis les deux derniers Jeux paralympiques, même si ce n'est pas encore parfait. Le traitement de la performance se rapproche également plus de celui des autres athlètes. Je me suis rendue compte aussi, personnellement, quel impact peuvent avoir les courses de démonstrations, présentées dans le programme des Jeux olympiques. Aux Jeux olympiques d'Athène, j'ai remporté une Médaille d'or en démonstration. Après ce succès, les gens m'ont davantage regardée lors des Jeux paralympiques qui ont suivi, même si c'était plus difficile parce que l'on n'avait pas la couverture en direct à la télévision.

Les deux compétitions partagent les mêmes valeurs en ce qui a trait au dépassement, au travail physique. Nous sommes considérés comme des athlètes à part entière autant aux Jeux olympiques qu'aux Jeux paralympiques. D'un point de vue idéologique, j'aimerais que les Jeux paralympiques aient lieu dans la foulée des Jeux olympiques pour que les journalistes soient encore là, que l'on soit même plus mélangés. Du moins, je pensais ça il y a dix ans. Mais, logiquement, les infrastructures nécessaires pour accueillir les jeux olympiques avec 10 000 athlètes, les entraîneurs et les journalistes, posent un problème de logistique de méga-événement qui n'a rien à voir avec les préjugés ou le handicap. Je ne vois pas venir le temps où l'on va combiner les deux événements. Le but ultime c'est d'avoir la reconnaissance sans compromis de l'athlète paralympique comme athlète à part entière.

Chantal Petitclerc

Promouvoir l'activité physique

J'aimerais davantage que les Paralympiques continuent à s'épanouir, à se faire respecter. Depuis quelques années, le mouvement paralympique a eu de gros commanditaires corporatifs, des publicités. Le mouvement paralympique peut avoir ses lettres de noblesse, tout seul, sans le mouvement olympique. En même temps, je trouverais important que l'on continue d'avoir une vitrine dans le programme régulier des olympiques sous forme de courses de démonstration.

Pour moi, le sport est arrivé après mon accident, au départ comme réadaptation pour retrouver la forme et être autonome dans mon fauteuil. Dès le cégep, un peu par hasard, j'ai essayé l'athlétisme en fauteuil roulant. Je voulais rester active et continuer à m'entraîner un peu. Très rapidement, je me suis rendu compte que j'aimais beaucoup la compétition, que c'était très important pour moi. Le sport m'a permis de développer le goût que j'avais déjà en moi, d'être compétitive, de me dépasser, de vivre des moments intenses en compétition.

L'activité physique est importante pour tout le monde, mais encore plus pour une personne en fauteuil roulant, pour mettre le fauteuil dans la voiture et l'en sortir, monter les côtes, être autonome, etc. Plus que tout autre, une personne dans un fauteuil roulant doit être en forme pour avoir plus de facilité dans le quotidien, pour être active, se sentir bien et être autonome.

C'est donc très important de promouvoir l'activité physique auprès des personnes handicapées et surtout auprès des jeunes, dans le milieu scolaire. Malheureusement, souvent, pratiquer un sport en fauteuil roulant est plus difficile : l'équipement coûte plus

Chantal Petitclerc

Défoncer des portes, se battre pour nos passions (suite)

cher, il faut trouver d'autres personnes qui en font, des gymnases accessibles, etc. C'est plus complexe. Mais c'est très important d'avoir toutes les opportunités ouvertes, de connaître tout ce qui existe. C'est incroyable le nombre d'activités physiques que l'on peut pratiquer quand on est en fauteuil roulant. Les options en sport sont multiples, maintenant. Au début, il y a vingt ans, tout le monde faisait de la course en fauteuil ou bien du basketball. Maintenant, plein d'activités sont proposées. Souvent, les gens l'ignorent. Ils pensent que c'est bon pour les athlètes paralympiques et qu'entre les deux il ne se passe pas grand-chose. Alors que, au contraire, il y a moyen d'être actif et dynamique, sans être un athlète de haut niveau. Ça vaut la peine et les ressources sont là. J'espère qu'elles vont être de plus de plus en plus accessibles, moins coûteuses.

L'apport des organismes communautaires

Les organismes communautaires ont, à cet égard, un rôle important. Ils sont de plus en plus dynamiques et spécialisés : ils s'occupent de sport pour personnes handicapées, de tourisme, de voyage, de retour au travail, d'éducation, etc. Je trouve cela intéressant. J'aimerais voir, et on le voit justement de plus en plus, un réseau, des liens entre les différents organismes où chacun peut donner des renseignements sur les autres pour que le nouveau blessé médullaire trouve, très facilement, tout ce dont il aura besoin pour commencer sa nouvelle vie. Quand j'ai eu mon accident, j'étais dans un petit milieu et un petit village. C'était difficile de trouver de l'information, les intervenants, les organismes. Maintenant, quand je rencontre des gens qui viennent d'avoir un accident, après seulement deux ou trois mois, ils sont beaucoup mieux organisés que je l'étais après deux ans. Je me dis que c'est possible parce que les organismes communautaires sont plus présents, plus visibles et communiquent mieux entre eux. Dès le moment où une personne fait face à ce nouveau défi, les outils sont là, disponibles quand elle voudra s'en servir. Cela fait toute une différence. Les gens qui ont eu des accidents reprennent une vie active beaucoup plus rapidement, et plus sereinement aussi.

La balle dans notre camp

Je suis très optimiste quant à la place des personnes handicapées dans la société. Aujourd'hui, les emplois demandent moins de force physique. Beaucoup a été fait, mais beaucoup reste à faire. Le défi va être de continuer à être vigilant, de demander que l'accès soit facile et égal pour tous. L'accessibilité est très importante. Il faut continuer sur cette lancée-là et se battre pour montrer que ça en vaut la peine. Des portes ont été ouvertes ou entrouvertes dans la plupart des milieux, il faut y aller et les défoncer, saisir les opportunités. La balle est dans notre camp.

À ce propos, je crois, tout à fait personnellement, pas juste comme personne handicapée mais comme athlète féminine et québécoise, qu'il y a une responsabilité à parts égales entre la société et les personnes handicapées. Comme minorité qui a des besoins particuliers et ciblés, c'est important d'être militant, de demander que ces besoins soient comblés. Il ne faut pas attendre que la société donne tout. Chacun a sa part à faire : autant la société doit ouvrir des portes aux personnes handicapées, autant les personnes handicapées doivent aller cogner aux portes et se battre. Mais je pense qu'elles sont de plus en plus portées à le faire pour réclamer ce

Chantal Petitclerc
Défoncer des portes, se battre pour nos passions (suite)

dont elles ont besoin, ce qu'elles veulent. Il faut continuer. On demande toujours, mais je trouve que l'on participe de plus en plus à la société. Je trouve cela positif.

Se battre pour nos passions

Quand on me demande de parler de la situation des personnes handicapées au Québec, je suis toujours très prudente car je sais fort bien que ma situation n'est pas nécessairement représentative de celle de la majorité des personnes handicapées au Québec. D'une part, mon handicap n'est pas très sévère, d'autre part, je suis assez médiatisée. Quand je vais chercher un travail ou un contrat, mes médailles me précèdent. Je sais que tout cela teinte ma réalité. Cependant, je viens d'un milieu très modeste. Après mon accident, je suis allée à l'école puis aux sports, alors que ce n'était pas toujours facile, pour les transports par exemple. J'ai dû déménager à Edmonton pour m'entraîner. J'ai cogné aux portes avec mes médailles paralympiques, qui valaient à l'époque moins que des médailles olympiques, pour avoir des commanditaires. Je me suis beaucoup battue, par passion et parce que j'y croyais beaucoup. Je suis fière de mes médailles, mais je suis aussi fière de tout le travail que cela a pris pour les gagner. C'est cela qui me donne confiance et qui me fait dire que ça vaut la peine de se battre pour nos passions, parce que ça marche!

"C'est avec plaisir que j'adresse mes meilleurs voeux à l'Association des paraplégiques du Québec pour leur 60e anniversaire.

Je profite également de l'occasion pour souligner le travail exceptionnel de tous ceux et celles qui ont participé depuis 1946 à l'intégration sociale et à la défense des droits des personnes paraplégiques.

Encore une fois, félicitations pour tout le travail accompli!"

Yvon Marcoux
Ministre de la Justice

Québec

Message de gratitude de la part de membres de l'APQ pour le travail accompli depuis sa naissance.

Félicitations pour nos 60 ans !
Quand je me suis jointe à l'APQ en 1976, - 30 ans déjà -, j'étais paraplégique depuis près de 10 ans.

J'y ai rencontré, mes pairs blessés médullaires et des personnes formidables qui ont marqué ma vie d'une façon déterminante, entre autres les conseillers Joseph Laliberté et René Massé. À l'APQ au cours des années qui ont suivi j'ai pu apprendre la nature, la psychologie, la sociologie, la physiologie de la blessure médullaire. Et de défendre mes droits. J'y ai fait des études supérieures quoi ! De St-Jean, Terre-Neuve, à Victoria en Colombie-Britannique- et certainement partout au Québec, ce qui a été le plus important ce sont les relations que j'y ai faites, que j'y fais encore et qui sont contredit certaines des plus importantes de ma vie. J'espère que nous saurons être solidaires dans le but de nous entraider : c'était l'objectif de départ.

Marie Trudeau
Para 1967

Gilbert Forest

Se fondre dans la masse

Monsieur Gilbert Forest allait sur ses 19 ans quand il a eu un accident d'auto qui l'a rendu tétraplégique. Le conducteur n'étant pas assuré, il a reçu un petit montant offert en vertu du programme d'indemnisation des victimes d'accident de la route non assurés. Il est resté un mois et demi à l'hôpital Notre-Dame, avant d'être transféré à l'hôpital des Vétérans sur Queen Mary (département de l'IRM).

Avant l'accident, monsieur Forest étudiait au cégep de Thetford Mines en technique minière. Il devait alors se trouver une autre profession. Or, à cette époque, les seuls métiers envisageables pour les personnes blessées médullaires, étaient ceux d'horloger ou de comptable. Sa condition physique permet à Gilbert Forest de faire ses transferts, de conduire mais il n'a pas de préhension dans les mains. Il lui était donc impossible de devenir horloger, et il n'avait surtout pas envie d'être comptable. Il a donc opté pour la profession d'avocat. Il travaille maintenant, depuis 1980, pour le ministère de la Justice. Il est plus précisément registraire de faillite. C'est lui qui entend les avocats impliqués dans les causes de faillite et, surtout, a la grande responsabilité de rendre le jugement à la fin des plaidoyers. Il est fier de son choix de carrière.

L'accessibilité : un vrai casse-tête

Pendant ses études, la question de l'accessibilité constituait un véritable casse-tête. Du cégep au Barreau, il a dû redoubler d'efforts afin de pouvoir suivre ses cours! Au cégep de Rosemont, il passait par l'entrée réservée à la réception des marchandises. À l'université du Québec, il utilisait les seules toilettes accessibles, celles des professeurs. Enfin, au Barreau, il n'y avait pas d'ascenseur. Ses collègues le montaient au 2e étage et le descendaient après les cours. Depuis 1995, il travaille à Laval. Les locaux sont beaucoup plus accessibles. Il y a même une plateforme élévatrice pour monter sur la tribune lorsqu'il doit siéger !

Gilbert Forest

Le transport adapté n'était pas disponible non plus durant ses études. Il prenait donc le taxi qu'il payait avec sa bourse !

À l'époque de son accident, il y avait peu de logements adaptés, excepté en H.L.M. qui devaient en compter 10%. Il est resté durant trois années au Centre de réadaptation Lucie-Bruneau, avant d'obtenir une place dans un appartement adapté d'un H.L.M. Depuis 1981, il demeure en appartement à Laval.

Atteindre ses objectifs

Gilbert Forest est convaincu que, le fait de ne pas avoir eu de rente de la SAAQ à vie, l'a obligé à se débrouiller. " Sinon, j'aurais peut-être été moins incité à arriver au but que je m'étais fixé ", avoue-t-il. Pour lui, s'il est arrivé dans sa situation actuelle, c'est grâce à sa formation.

Il reconnaît humblement qu'il ne s'est pas fixé d'objectif irréaliste, celui par exemple d'être un avocat célèbre. " J'ai une vie ordinaire qui ressemble à toutes les vies de ceux qui ont une vie normale. C'est ce dont je suis le plus fier, de pouvoir me fondre dans la masse et être identifié avant tout comme je suis, s'exclame-t-il. J'ai mes loisirs, une auto, je vais dans les restaurants, les bars. En fin de semaine, je vais me promener si cela me tente, mais j'ai aussi plaisir à rester chez moi prendre une bière! ".

Il pense que tout le monde peut surmonter un handicap physique. Mais il constate que l'âge de la personne au moment de son accident peut faire une différence dans son adaptation à sa nouvelle condition. Il prend l'exemple de deux autres personnes en fauteuil

Gilbert Forest
Se fondre dans la masse (suite)

roulant, qui demeuraient près de son village. Ils ne sortaient pas vraiment. Lui, Gilbert Forest, était le seul que l'on voyait. Il s'explique entre autre cette différence d'attitude par la différence d'âge. Les deux autres personnes avaient dans la trentaine, étaient mariés et avaient des enfants. Il imagine que, lorsque les personnes ont déjà une situation stable, c'est plus difficile de se refaire une vie, plus dur aussi de retourner aux études. Beaucoup de ceux qu'il a connus ont divorcé. Alors que lui, en quelques sortes, débutait dans la vie; il n'avait pas d'enfant, n'était pas marié.

Des circonstances favorables

Plusieurs circonstances lui ont permis d'arriver à sa situation actuelle, à commencer par le fait de n'avoir jamais ressenti de rejet, ni de sa famille, ni de quelque personne qu'il ait côtoyée à son travail ou ailleurs. Parlant de sa famille, il précise qu'elle l'a beaucoup aidé. Il était le 2e enfant, avec sept frères et deux sœurs. Après son accident, ses anciens amis étaient restés avec l'idée du jeune homme qu'ils avaient connu auparavant et qu'ils considéraient maintenant comme différent. Gilbert Forest a donc perdu ses anciens amis. Ce sont ceux de ses frères et sœurs qui ont formé son nouveau réseau social. Ses frères et leurs amis venaient le chercher au Centre de réadaptation Lucie-Bruneau. Ils se retrouvaient finalement à sept ou huit personnes en fauteuil roulant dans la maison de campagne de ses frères

ADAPT SOLUTIONS
QUALITY MOBILITY EQUIPMENT
145, Rue Damase-Breton
Saint-Lambert-de Lauzon, QC
G0S 2W0

Adapt-Solutions #1 est manufacturier de solutions innovatrices visant à faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite. Guidée par une vision d'excellence, l'équipe d'Adapt-Solutions conçoit des produits faciles à installer, intuitifs et très sécuritaires. Adapt-Solutions a pour but précis d'offrir à sa clientèle des produits de qualité à la grandeur du Canada.

XL-BASE XL-SEAT SPEEDY-LIFT

Nous félicitons l'APQ pour ses 60 ans d'existence

www.adapt-solutions.ca

Tél. : 418.889.0419 Sans frais : 866.641.0419 Fax : 418.889.9838

Nouveau à Sorel-Tracy
UNIQUE AU CANADA

Résidence spécialisée
pour les personnes atteintes
de *sclérose en plaques*

• Séjour à long terme
et répit-dépannage

Résidence du
Carré Royal

Une visite des lieux vous convaincra

71, rue du Prince
Sorel-Tracy (Québec) Canada J3P 4J7
Téléphone : (450) 742-6317, poste 245
brigitte.thouin.gerbo@bellnet.ca

www.residenceducarreroyal.com

Paul-Émile Chamberland

Se persuader qu'il existe une vie

Dans le milieu agricole de la fin des années cinquante, il était peu aisé de se figurer la suite des événements lors de l'accident de plongeon de M. Chamberland. Suite à une mauvaise évaluation de la profondeur du fleuve, il se retrouva aux portes de la mort dans le système de santé.

Des débuts difficiles

Les premiers temps suivant une blessure médullaire semblaient d'autant plus difficiles en 1957 qu'aucune ressource ne pouvait combler tous les besoins liés à cette condition.

Il dut donc se battre seul pour passer les épreuves, autant celles du corps que de l'esprit. Sa municipalité défrayait 15% des frais encourus mais sa famille devait assumer tout le reste.

L'état d'un nouveau paraplégique faisait aussi dire aux médecins traitant que les chances de se rétablir étaient bien minces car les plaies de pression progressaient bien rapidement. Les coussins des fauteuils, dont le confort restait mitigé, accentuaient ces complications au-delà de l'hôpital. Ces plaies, guérissant déjà aujourd'hui avec lenteur, s'incrustaient profondément puisque le phénomène, méconnu du personnel de santé, se compliquait beaucoup. Certains diront que, aujourd'hui encore, bien des intervenants ne saisissent pas l'ampleur des dégats dus à leur manque de formation, mais il s'en est roulé des milles depuis l'essort de la réadaptation.

Paul-Émile Chamberland

Médecine
Des hauts et des bas

Malgré toutes les difficultés encourues dans le domaine médical, M. Chamberland avait choisi de vivre et rien ne pouvait l'arrêter. Son corps acquit une certaine stabilité. En 1958, il fut l'un des pionniers à fréquenter le tout nouveau Centre de réadaptation de l'hôpital Laval. Les antibiotiques ayant permis de guérir la plupart des tuberculeux du sanatorium, les blessés médullaires avaient maintenant un endroit à eux. Leur cas, autrefois considéré comme insurmontable, intéressait maintenant les chercheurs et médecins qui constataient la nécessité de fouiller les connaissances thérapeutiques pour rendre soutenables les déboires de leurs patients. La médecine, intéressée mais peu évoluée, offrait par contre peu de soins spécialisés et, comme M. Chamberland l'affirme, les plâtres servaient encore à " ramancher " contrairement aux technologies d'aujourd'hui dont les résultats promettent plus de garanties. De plus, il existait un fossé de langues entre les ergothérapeutes et les physiothérapeutes face aux patients francophones. La formation médicale appropriée n'étant pas accessible au Québec en 1950, de nombreux professionnels s'exprimaient en anglais.

Prendre le taureau par les cornes

En sortant du système de réadaptation, peu de perspectives s'offraient à M. Chamberland car la réadaptation ne signifiait pas la réinsertion sociale.

La société des années soixante ne tenait aucunement compte des gens en fauteuil, alors il fallait construire son univers. Le public, effarouché par cette différence,

[1] Il écrivit plus tard sa version des événements avec beaucoup d'intériorité dans un livre intitulé La force d'une vie. Il décrit son épopée curative, son hésitation entre se laisser aller au bras de la mort ou poser son propre pronostic; la vie. Son récit demeure empreint de la longue expérience d'un homme cherchant à comprendre, décrire et raisonner le coup du sort qui le frappa à 15 ans. Son chemin spitituel s'expose sous toutes ses coutures comme une impressionante courtepointe de son histoire personnelle, mais où certains fils conducteurs se ramifient au quotidien de chacun des autres blessés médullaires.

Paul-Émile Chamberland
Se persuader qu'il existe une vie (suite)

peu habituelle dans le contexte historique, restait bouche-bée devant Paul-Émile dont l'accident de plongeon surprenait par son inusité. Les piscines privées ne pleuvant pas, il restait un des rares québécois dont les activités aquatiques avaient changé de façon drastique les perspectives d'avenir.

À 15 ans, l'école demeurait un défi d'accessibilité pour Paul-Émile. Les instances scolaires exigèrent même des tests psychologiques pour qu'il puisse y accéder. Les problèmes physiques rimaient avec maladie et déficience. Il attrapa "le taureau par les cornes", sans ménagement. Ill dut s'arranger pour faire sa place car aucune aide extérieure n'allait prendre le problème de face pour lui.

En 1975, à l'approche des élections opposant René Lévesque à Robert Bourassa, il était du groupe de ceux qui faisaient le branle-bas de combat devant le ministère des Affaires sociales qui s'occupait de ce qui concernait tout handicap. Ensemble, ils revendiquaient la reconnaissance de leurs droits et de leurs besoins devant les instances ministérielles jusqu'alors aveugles et sourdes au cri lancé par une population ayant de nouveaux besoins.

Ils obtiennent, en partie, gain de cause auprès du gouvernement l'année suivante . Comme M. Chamberland le souhaitait, le transport adapté était né! Trois minibus, centrés à Montréal et à Québec, avaient la tâche ingrate de desservir la province entière. La patience était de mise pour tous ceux qui voulaient partir au loin découvrir leur communauté au-delà de leur quartier.

Des bonds en avant

À travers le temps, M. Chamberland tailla sa place dans la société, puis à la retraite, fonça

J'ai le grand plaisir aujourd'hui de souligner le 60e anniversaire de l'une des plus anciennes associations œuvrant au Québec, soit l'Association des paraplégiques du Québec.

L'Association a une mission des plus nobles, puisqu'elle travaille à améliorer tous les aspects de la vie des personnes ayant une limitation fonctionnelle, et à faciliter leur participation à la vie sociale et professionnelle.

Depuis 1972, l'Association dispose d'un centre spécialisé de ressources humaines. Grâce à son service " mode d'emploi ", elle guide les personnes dans leur démarche de recherche d'emploi et dans le renforcement de leur autonomie. L'objectif ultime de cette démarche est, bien sûr, l'intégration et le maintien en emploi des personnes ayant une limitation fonctionnelle. Emploi-Québec accorde son soutien financier à l'Association, qui peut ainsi offrir gratuitement ses services de recherche d'emploi. Chaque année, entre 350 et 400 personnes ont accès au service " mode d'emploi ".

Par son action, l'Association contribue d'une façon remarquable à l'intégration et au maintien en emploi d'un nombre grandissant de personnes ayant une limitation fonctionnelle.

Il s'agit là d'une très belle contribution à la société québécoise.

Michelle Courchesne

Michelle Courchesne
Ministre de l'emploi et de la solidarité sociale

Québec

Paul-Émile Chamberland

Se persuader qu'il existe une vie (suite)

aux études à l'université Laval dans le domaine littéraire; il voulait raconter son expérience et celle des gens qui l'ont côtoyé.

Récemment, il nous confiait sa vision de la perception des autres et du climat quotidien qui, à travers les années, avaient peu changé. Marié depuis 1976 avec la femme de sa vie, Monique Perreault, il reçoit depuis le début de sa relation les mêmes questions vis-à-vis de leur histoire : votre épouse est-elle en fauteuil ? Est-elle infirmière ? Les questionnements comme ceux-ci persistent encore; il se sent souvent perçu comme un malade.

Selon lui, le regard des autres ne transcende toujours pas l'handicap mais, point positif, tous les autres aspects des conditions de

vie ne cessent de faire des bonds en avant. Les quelques désagréments qui persistent n'empêchent pas Paul-Émile Chamberland de parler avec ferveur de son petit univers, des gens qui l'entourent. Il réaffirme avec passion son amour pour son épouse et les six enfants, dont deux handicapés, qu'ils ont élevés avec dévotion.

Constatant que la perfection physique représente bien peu de chose, il exprime tout naturellement le désir de vivre assez vieux pour voir une société totalement accessible où les barrières entre lui et le reste tomberaient dans le profond lac de l'oubli.

Regroupement des Organismes de Promotion du Montréal Métropolitain

Le Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain est heureux de compter l'Association des paraplégiques du Québec parmi ses membres et lui souhaite un bon 60e anniversaire ! Longue vie à l'APQ pour plusieurs autres années de promotion des intérêts et de défense des droits des personnes ayant une déficience motrice !

ROSEPH

Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées

60 ans et toujours jeune !

Le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) est heureux de souligner les 60 ans d'existence et de réalisations de l'Association des paraplégiques du Québec. L'APQ, via son service spécialisé de main-d'œuvre Mode d'Emploi est d'ailleurs membre du ROSEPH.

Le ROSEPH est une association à but non lucratif qui réunit près de 25 services spécialisés de main-d'œuvre dédiés spécifiquement aux personnes handicapées et ayant à leur actif plus d'un quart de siècle d'expertise. Sa mission première est de favoriser l'intégration, la réintégration et le maintien à l'emploi des personnes handicapées. Cette mission est entièrement partagée par L'APQ grâce à toute l'expertise développée dans le cadre du service Mode d'emploi.

Bravo et longue vie à l'APQ !

René Dallaire
Un flot de détermination

René Dallaire naquit au milieu du siècle, en 1951. Il faudrait dix-neuf années avant que le cours de sa vie soit désorienté suite à un accident de ski alpin. Il aspirait rejoindre l'équipe nationale à l'époque. Il rejoignait plutôt les rangs de notre association. Tétraplégique de niveau C4-C5, il ne pouvait prévoir ce qui l'attendait dans une société où l'on connaissait encore bien peu sur le sujet.

Ayant entamé ses études collégiales, René Dallaire avait déjà établi qu'il étudierait pour avoir un avenir de prestige. Lorsqu'il subit sa blessure médullaire, il dut par contre traverser bien des étapes avant de découvrir ce que serait cet avenir en question. Il se souvient combien la réadaptation fut pénible à l'époque. Il avait perdu près de quarante livres et les priorités médicales s'orientaient particulièrement sur la guérison et le rétablissement. Bien sûr, la réadaptation consistait aussi à découvrir et à exploiter au maximum les capacités physiques restantes mais René Dallaire sentait un certain manque de soutien au niveau de l'insertion sociale. À l'époque, il n'était pas encore question d'avenir dans le milieu hospitalier car le présent représentait déjà un défi au plan médical. Cet encadrement, pour le moins inexistant, n'empêcha en aucun cas M. Dallaire de donner libre cours à ses intérêts pour l'éducation : il décida de reprendre ses plans où ils les avaient laissés.

Du cégep aux HEC

De nos jours, plusieurs, sinon la plupart, des établissements scolaires proposent des facilités pour les personnes en fauteuil roulant. Il reste de nombreuses imperfections avec lesquelles les usagers de ces écoles doivent composer mais beaucoup moins que dans le début des années soixante-dix. René Dallaire fréquentait alors un cégep aucunement adapté, celui de Rouyn-Noranda. Il trouva certains avantages à fréquenter un milieu, une école de région : tout le monde le connaissait, le remarquait, et ainsi, n'avait aucun problème pour lui donner un coup de main. Il put donc apprendre les sciences humaines et l'administration, domaines pour lesquels grandissait son intérêt. Parfois, il faut écouter son corps plus que ses aspirations comme René l'apprit, à ses dépens. Après une session, il retrouvait les murs de l'IRM. Par la suite, il finira ses études collégiales et explorera un nouveau défi d'accessibilité : l'université.

René Dallaire

René Dallaire fut un des pionniers sinuant les hautes instances scolaires armé d'un fauteuil. Après s'être débattu de toutes ses forces, il trouva une université lui convenant, soit l'école des Hautes Études Commerciales. Il semblait difficile d'entrer dans un tel milieu car rare étaient les gens qui visualisaient des perspectives d'emploi pour des personnes à mobilité réduite. René Dallaire, avec sa force de persuasion, se fit admettre. Il désirait particulièrement y étudier car les bâtiments étaient neufs, faciles d'accès, mais aussi parce que la direction était réceptive à lui faciliter la vie. On dénichait les occasions de se réaliser avec lui et on lui assurait des privilèges comme un stationnement intérieur durant la période hivernale.

Mais pour accomplir son destin de battant, René Dallaire devait quitter Rouyn-Noranda et trouver l'endroit de vie pour réaliser ses ambitions. Lucie-Bruneau, maison d'hébergement plus que de réadaptation, lui ouvrit grandes ses portes et du même coup celles d'un avenir fleurissant. Il fut entouré de blessés médullaires de son âge. À travers cette expérience enrichissante, il a pu effectuer sa réadaptation sociale par l'entraide. En grandissant de cette façon, il trouverait la clef de son futur.

La voile, une révolution !

Une fois les études terminées, René Dallaire a fait carrière comme comptable agréé, œuvrant surtout dans les établissements de santé et de services sociaux. Maintenant retraité de ce secteur, ses occupations actuelles permettent de dire qu'il ne s'agissait pas là d'une clef mais bien d'un gouvernail. En voyage dans les provinces de l'ouest canadien, René découvrit un sport qui allait révolutionner sa perception de la vie : la voile adaptée. Envoûté par le charme et la liberté que lui offrait la navigation en solitaire, il revint à toute vitesse au Québec pour faire bénéficier les autres blessés médullaires d'une expérience extraordinaire : celle de

René Dallaire

Un flot de détermination (suite)

reprendre conscience de son corps et de laisser voguer son esprit sur l'infini océan des possibles. Il investit son temps pour développer son sport au niveau provincial. Comme la détermination paie toujours, il est maintenant directeur-fondateur de l'Association québécoise de voile adaptée (AQVA). René Dallaire pratique toujours avec passion la voile, à bord d'un petit quillard. Il peut courser, ce qui ranime son esprit de compétition et lui fait vivre une sensation motrice différente de celle qui l'anime tous les jours dans son fauteuil.

René Dallaire en plein action dans sa voile adaptée.

Des défis pour l'avenir

En faisant le bilan de toutes ces années, depuis les années 70, de revendication pour le respect des droits des personnes handicapées et surtout pour favoriser leur participation à la société, René Dallaire se permet une évaluation critique. Tout d'abord il constate que la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées, adoptée en 1978, a créé beaucoup d'espoir mais, en plusieurs points, n'a pas répondu aux attentes. Il cite en exemple les mesures contenues dans cette loi pour favoriser l'employabilité des personnes handicapées. " Selon cette loi, les entreprises devraient compter, parmi leurs employés, un certain pourcentage de personnes handicapées. Or, cet article, pourtant adopté dans la loi, n'a jamais été mis en application ", soulève-t-il. D'après lui, la conséquence malheureuse est que les personnes handicapées arrivent difficilement à se trouver un emploi car les employeurs tardent à accepter des personnes handicapées. Pourtant, avec les programmes de conversion des prêts en bourse pour les personnes handicapées, celles-ci peuvent étudier sans s'endetter à outrance. On a donc de plus en plus de diplômés handicapés qui restent, malgré tout, en marge du marché de l'emploi.

René Dallaire relève un autre paradoxe de cette loi. " Tout en instaurant un financement régulier des organismes communautaires, leur permettant de survivre et de poursuivre leur mission, elle a entravé leur autonomie d'action " pense-t-il. En effet, depuis l'apparition de cette loi, le budget de fonctionnement de ces organismes provient majoritairement, pour beaucoup d'entre eux, du gouvernement ou d'organismes paragouvernementaux : de l'OPHQ, jusqu'en 1998, puis de divers ministères ou du Secrétariat à l'action communautaire autonome. Avant l'arrivée de cette loi, les organismes communautaires devaient rechercher eux-mêmes leur financement. Or, pour M. Dallaire, cette perte d'autonomie financière des organismes communautaires vis-à-vis des institutions gouvernementales a sans doute eu pour conséquence d'amoindrir leur pouvoir de revendication, si fort dans les années 70.

René Dallaire, homme sociable, volubile et accompli, pourrait nous raconter encore longtemps les remous de son existence, les obstacles qu'il a su surmonter et les nombreuses revendications qu'il entend encore présenter pour faire respecter les droits des personnes handicapées. En régate, comme dans la vie, il déverse son flot de détermination sur quiconque aurait peur de le voir s'y mouiller. Si l'on tient compte de toutes ses victoires personnelles, son parcours semble nous rappeler que n'importe quel bateau peut arriver à bon port, et ce, malgré les tempêtes qu'il subira durant sa traversée.

Avec vous...

Nous favorisons l'intégration sociale des personnes handicapées!

Déficiences motrice, visuelle, auditive, de la parole et du langage

Institut de réadaptation en déficience physique de Québec
Institut universitaire

Administration
525, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1M 2S8
Tél. : 418 529-9141
communications@irdpq.qc.ca

www.irdpq.qc.ca

Message de gratitude de la part de membres de l'APQ pour le travail accompli depuis sa naissance.

L'APQ est importante pour moi parce que le travail accompli est tellement utile et nécessaire pour ses membres. Le besoin est là et une équipe de gens dévoués et énergiques s'assurent d'offrir aux membres les ressources nécessaires pour une intégration complète.

Laura Colella, avocate et membre du C.A. de l'APQ.

Nos hommages à l'Association des paraplégiques du Québec, pour leur 60e anniversaire.

RBC Groupe Financier est fier du partenariat avec l'équipe de Mode d'emploi.

RBC Groupe Financier accorde une grande importance à la diversité en milieu de travail, souscrit au principe d'équité en matière d'emploi et adapte, de façon raisonnable, les installations en fonction des besoins des personnes handicapées.
Pour découvrir comment vous pouvez réaliser vos objectifs professionnels chez RBC, consultez notre site **www.rbc.com/carrieres**

JE CHOISIS RBC™

RBC Groupe Financier

™ Marque de commerce de la Banque Royale du Canada. ® Marque déposée de la Banque Royale du Canada.
RBC Groupe Financier est une marque déposée de la Banque Royale du Canada.

Félicitation à l'APQ pour son 60e anniversaire

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Louise Harel
Députée de Hochelaga-Maisonneuve
et chef de l'opposition officielle

Hôtel du Parlement
Bureau 2.94
Québec (Québec)
G1A 1A4
Téléphone: (418) 643-2743
Télécopieur: (418) 643-2957

Courriel: lharel@assnat.qc.ca

Bureau de circonscription
Bureau 102
2065, avenue Jeanne-D'Arc
Montréal (Québec), H1W 3V3
Téléphone: (514) 873-9309
Télécopieur: (514) 873-5415

Kéroul

Tourisme et culture pour personnes à capacité physique restreinte

Nous sommes fiers de souligner les 60 ans d'existence de l'APQ

Merci à ceux qui ont permis la réalisation de ce numéro spécial du *Paraquad* pour les 60 ans de l'APQ

Nos partenaires

Le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau
L'institut de réadaptation en déficience physique de Québec
Banque royale du Canada
Adapte solution
La résidence Carré Royal
Fondation pour la recherche sur la moelle épinière
Viomax
Kéroul
Confédération d'organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)
Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (Roseph)
Regroupement d'organismes de promotion Montréal Métropolitain (ROPMM)
Regroupement d'organismes de promotion 03 (Québec)

Coloplast

Le gouvernement du Québec

Québec

Henri-François Gautrin
Ministre des Services gouvernementaux

Monique Gagnon-Tremblay
Ministre des Relations internationales

Margaret Delisle
Ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la réadaptation

Michel Després
Ministre des Transports

Yvon Marcoux
Ministre de la Justice

Michelle Courchesne
Ministre de l'emploi et de la solidarité sociale

Louise Harel
Ministre de l'emploi et de la solidarité sociale

Membres du conseil d'administration 2006-2007

Martine St-Yves : Présidente

Marie Trudeau : Vice-présidente

Guylaine Beaulac : Trésorière

Denise Solomon : Secrétaire

David Gaucher : Administrateur

Errol Paillé : Administrateur

Laura Colella : Administratrice

Association des paraplégiques du Québec 60 ans de solidarité